

Licence professionnelle Gestion et utilisation des énergies renouvelables

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion et utilisation des énergies renouvelables. 2014, Université Montpellier 2. hceres-02038707

HAL Id: hceres-02038707

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038707>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion et utilisation des énergies
renouvelables

de l'Université Montpellier 2 –
Sciences et techniques – UM2

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 2 - Sciences et techniques
- UM2

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : //

Spécialité : Gestion et utilisation des énergies renouvelables

Secteur professionnel : SP4-Mécanique, électricité, électronique

Dénomination nationale : SP4-4 Electricité et électronique

Demande n° S3LP150009325

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Nîmes – Université Montpellier 2 – Sciences et techniques (UM2) et Lycée DHUODA de Nîmes.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Convention avec le lycée DHUODA, Nîmes.

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Gestion et utilisation des énergies renouvelables*, appelée à devenir *Ingénierie des installations électriques*, avec deux parcours : *Production d'énergie renouvelables électriques (PERE)* et *Bâtiment intelligent (BI)*, cible des métiers tels que techniciens supérieurs dans le secteur des énergies renouvelables, instrumentation, production, transport et stockage de l'énergie.

Dans l'offre globale de l'établissement, cette formation, ouverte en 2004, trouve sa place dans le secteur du génie électrique. Quelques enseignements sont assurés dans le lycée DHUODA de Nîmes. Il existe des licences professionnelles du même type en France (à Limoge, Montluçon, Tarbes, Tours, Calais, Paris, Belfort). Il est à noter qu'une licence professionnelle *Gestion de solutions énergies renouvelables et innovantes pour le bâtiment*, portée au sein de la même université par l'IUT de Montpellier-Sète, est positionnée sur les mêmes items.

Cette formation est ouverte au public en formation initiale classique et en formation continue ; il est prévu une ouverture en alternance à l'avenir (contrat de professionnalisation).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le programme allie une formation générale (mathématiques physique générale, anglais, culture de l'entreprise, gestion comptable et financière, marketing, droit de la propriété intellectuelle et industrielle), une formation technologique (électronique, automatique, informatique industrielle, énergies renouvelables, pollution harmonique, compatibilité électro magnétique), une formation en ingénierie des systèmes d'utilisation de l'énergie (ingénierie des systèmes électriques, utilisation de l'énergie électrique) et des aspects juridiques, administratifs et normatifs (conduite de travaux, contrôle des installations, sécurité électrique, marchés). Ces objectifs pédagogiques sont en adéquation avec les emplois visés. Le programme est clairement structuré et chronologiquement très bien détaillé.

Une attention particulière est portée aux aspects professionnalisants, notamment par l'octroi de certifications (KNX, protocole standard d'automatismes pour le bâtiment, certification haute tension), par l'utilisation de logiciels spécifiques (logiciel DIALUX, pour les calculs d'ambiance lumineuse et emplacement des luminaires, logiciel Autocad, logiciel de conception utilisé entre autres dans le bâtiment, logiciel PVSYST, utilisé pour le dimensionnement des panneaux solaires, logiciel CANECO, pour le dimensionnement de schémas électriques), et par l'opportunité d'effectuer des travaux sur des outils spécifiques (plus particulièrement, l'utilisation de la plate-forme pédagogique du Lycée DHUODA pour le travail sur l'éolien).

Il n'est pas prévu de remise à niveau, étant donné que le public d'entrée est issu de BTS *Electrotechnique* ou DUT *Génie électrique*.

En ce qui concerne les projets tuteurés, une politique intéressante est mise en place avec un travail de 120 heures placé au retour du stage. Ces projets sont basés autour des problématiques de cette licence avec un côté professionnalisant très marqué. Les projets peuvent être en relation directe avec une demande d'entreprise. Un exemple est donné cette année avec la mise en place d'un automate de la société PHASEUN (cette société est spécialisée dans le secteur d'activité de l'ingénierie, études techniques).

Concernant l'insertion professionnelle, deux enquêtes internes à l'établissement sont seulement communiquées pour les promotions 2011 et 2012 ; mais des enquêtes nationales viennent compléter ces données. Les résultats manquent d'analyse, ce que l'on peut regretter. En effet, ces résultats sont assez difficiles à interpréter, au regard du taux de réponse qui est parfois très faible (pour les promotions 2009 et 2012). On peut toutefois observer une bonne insertion pour la promotion 2010 (85 % pour un taux de réponse de 93 %).

A l'avenir, la proposition de deux parcours spécifiques a été faite sur le constat de gisements d'emplois futurs dans le domaine du bâtiment, de l'éolien et solaire photovoltaïque (étude de l'OREF : Observatoire Régional Emploi Formation). En effet, la population régionale continue de croître et ce phénomène incite de nouvelles entreprises à venir s'installer dans la région. En outre, compte-tenu des différents plans de restructuration des grandes entreprises locales et de la forte baisse de la participation de l'état dans les énergies renouvelables, la région s'est mobilisée en favorisant, par des aides au financement, le recours aux énergies renouvelables. Ce contexte paraît donc plutôt positif aux porteurs de la formation qui parient sur une croissance économique possible et, accompagnant ce mouvement, sur un développement des énergies renouvelables et des bâtiments intelligents.

Concernant le lien avec les milieux professionnels concernés, il convient de souligner que les enseignements assurés par des professionnels ne sont présentés que pour la maquette future et non pour la maquette existante. Un partenariat professionnel existe avec REXEL, qui a investi plus de 100 000 € de matériel. Toutefois, ce partenariat n'est pas formalisé autrement que par la participation financière.

Les enseignements sont en grande partie assurés par des enseignants de l'IUT avec la participation de deux enseignants du Lycée voisin, (DHUODA). Des professionnels sont intégrés dans l'équipe.

Il existe un conseil de perfectionnement ; cependant, selon le compte-rendu du conseil au cours duquel la création de deux parcours a été décidée, aucun professionnel n'y participa, ce qui pourrait révéler une absence de leur implication dans le pilotage de la formation. On peut également observer qu'aucune mention n'est faite de la participation des étudiants lors des réunions du conseil relatives aux aspects pédagogiques ou à l'avenir de la formation. Enfin, le dossier apparaît lacunaire sur ces points.

- Points forts :

- Formation en adéquation avec le bassin d'emploi.
- Parcours pédagogiques très clairs et différenciés.
- Aspects professionnalisants (certification, maniements de logiciels particuliers, outils spécifiques).
- Lien fait entre les stages et les projets tuteurés.

- Points faibles :
 - Enquêtes sur le devenir des étudiants à améliorer au regard des taux de retour souvent trop faibles.
 - Fonctionnement du conseil de perfectionnement à améliorer en réfléchissant à l'implication des professionnels et des étudiants.

- Recommandations pour l'établissement :

La qualité du dossier présenté devrait être améliorée ; il en va de même de l'autoévaluation.

Par ailleurs, il serait judicieux de porter ces efforts sur l'enquête interne relative au devenir des diplômés. Il conviendrait en outre de revoir le fonctionnement du conseil de perfectionnement afin d'y associer dans les faits les professionnels ainsi que des étudiants.

De plus, une réflexion devrait être menée sur les positionnements respectifs de cette formation et de la licence professionnelle *Gestion de solutions énergies renouvelables et innovantes pour le bâtiment*, portée par la même université (IUT de Montpellier-Sète).



Observations de l'établissement

Montpellier, le 1^{er} juillet 2014

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des Formations et
des Diplômes
AERES
20 Rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Commentaires de l'Université Montpellier 2 concernant les rapports d'évaluation
des dossiers de Licence et de Master.

Présidence
Université Montpellier 2

Tél. +33(0) 467 143 012
Fax +33(0) 467 144 808
cfvu@univ-montp2.fr

Affaire suivie par :
Jean-Patrick Respaut
Vice-président de la commission
formation et vie universitaire

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 et conformément à votre demande j'ai
l'honneur de vous transmettre les observations de notre établissement concernant les
rapports d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers de Licence et de Master dans
le cadre de la campagne d'habilitation vague E.

Veillez trouver ci-joint les fichiers correspondant aux documents qui exposent les
observations de notre établissement :

Licences :

Chimie
Electronique, électrotechnique, automatique
Informatique
Physique
Physique Chimie

Masters :

Biologie Santé
Chimie
Eau
Ecologie Biodiversité
Electronique Electrotechnique Automatique
Energie
Géosciences
Informatique
Mécanique
Physique
STIC pour l'écologie et l'environnement
STIC pour la santé

Licences Professionnelles :

FDS

Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur

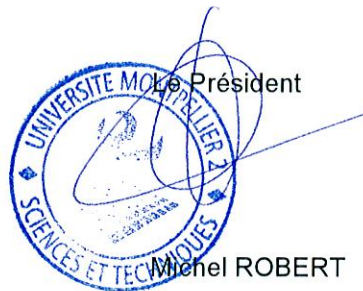
IUT Nîmes

Assemblages Soudés
Création industrielle et CAO
Ingénierie industrielle
Coordonnateur qualité, sécurité, environnement
Management des organisations de sports et de loisirs
Création, reprise d'entreprise

Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints
Gestion technique de patrimoine immobilier social
Contrôle et expertise du bâtiment
Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le bâtiment et les travaux publics
Travaux publics et Environnement
Gestion et utilisation des énergies renouvelables

L'établissement a bien pris en compte toutes les évaluations envoyées par l'AERES, mais n'a pas d'observation concernant :

- Six Licences de la Faculté des Sciences,
- Toutes les Licences professionnelles des IUT de Montpellier-Sète, de Béziers,
- Deux Licences professionnelles de la Faculté des Sciences,
- Quatre Masters de l'IAE et de la Faculté des Sciences (9352 (Administration des entreprises), 9353 (Management des technologies), 9348 (Mathématiques, biostatistique) et 9339 (Biologie des plantes et des micro-organismes...)).





En chapeau

Réponse :

Un problème technique indépendant des porteurs de LP de l'IUT de Nîmes a conduit à obtenir un dossier d'évaluation tronqué tant au niveau de la répartition des enseignements que pour les statistiques d'insertion. De ce fait l'autoévaluation commune au sein de l'UM2 n'a pas été probante et l'IUT de Nîmes a organisé une seconde session d'autoévaluation locale qui n'a pas pu être intégrée à la présente remontée. L'UM2 a mis en place l'Observation de la Vie Etudiante qui a pour mission de réaliser les enquêtes de LP. Les enquêtes sont visibles sur le site de l'UM2 (<https://www.univ-montp2.fr/mini-site-etudier-a-l-um2/espace-etudiants-um2/emplois-des-diplomes/654-licences>). De plus l'IUT a choisi d'engager systématiquement un stagiaire afin d'améliorer le retour des enquêtes à 6 mois et 30 mois.

Nouvelle mention : Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable

Nouveau parcours : Gestion et utilisation des énergies renouvelables

Spécialité : Gestion et utilisation des énergies renouvelables

Secteur professionnel : SP4-Mécanique, électricité, électronique

Dénomination nationale : SP4-4 Electricité et électronique

Points forts :

- Formation en adéquation avec le bassin d'emploi.
- Parcours pédagogiques très clairs et différenciés.
- Aspects professionnalisants (certification, managements de logiciels particuliers, outils spécifiques).
- Lien fait entre les stages et les projets tuteurés.

Points faibles :

- Enquêtes sur le devenir des étudiants à améliorer au regard des taux de retour souvent trop faibles.
- Fonctionnement du conseil de perfectionnement à améliorer en réfléchissant à l'implication des professionnels et des étudiants.

Recommandations pour l'établissement :

La qualité du dossier présenté devrait être améliorée ; il en va de même de l'autoévaluation.

Par ailleurs, il serait judicieux de porter ces efforts sur l'enquête interne relative au devenir des diplômés. Il conviendrait en outre de revoir le fonctionnement du conseil de perfectionnement afin d'y associer dans les faits les professionnels ainsi que des étudiants.

De plus, une réflexion devrait être menée sur les positionnements respectifs de cette formation et de la licence professionnelle Gestion de solutions énergies renouvelables et innovantes pour le bâtiment, portée par la même université (IUT de Montpellier-Sète).

Réponse :

Actuellement le développement de la gestion des énergies renouvelables justifie un maillage du territoire important surtout compte tenu du nombre de boursiers dans notre université. Le doublon est assumé par les deux IUT et les deux LP veillent à proposer suffisamment d'éléments différenciant.